

## Bienvenue en 2ème année primaire !

Le décret gratuité est d'application depuis la rentrée 2023-2024 pour les élèves de P1 et P2. Nous nous chargeons donc de fournir la majorité du matériel à votre enfant en ce début d'année. Cependant en cours d'année, tout objet perdu ou cassé, sera remplacé par vos soins.

Pour la classe, voici ce que votre enfant doit apporter :

- mouchoirs
- essuie-tout
- bulletin de 1ère année

Pour le cours d'éducation physique : un sac à dos contenant

- des sandales de gymnastique blanches sans lacets
- un short bleu marine
- un T-shirt rouge uni

Veillez y noter le prénom de votre enfant.

Merci de prévoir **un cartable suffisamment grand et solide** pouvant contenir des classeurs de grand format. Les cartables à roulettes sont fortement déconseillés par « l'école du dos » car ils sont beaucoup trop lourds, même vides. **Pas de sac à dos.**

Une réunion de parents sera organisée à la rentrée des classes pour tout vous expliquer et répondre à vos questions.



Bonnes vacances et rendez-vous le lundi 26 août, à 8h25 !